

Gestion de fin de mandat

Formation destinée à aborder la suite avec sérénité, que l' élu ait décidé ou non d'arrêter ou de se représenter. S'il est indécis, c'est aussi un outil de décision. Elle permettra d'établir un bilan de fin de mandat et de savoir ce qui est à faire en cas de cession de fonction.

Programme

1. **Dois-je arrêter, dois-je repartir ?
Ma décision est-elle juste ?**
 - Mes besoins, mes envies, mes craintes,
 - Ma juste place, la juste décision.
2. **Le bilan de fin de mandat**
 - Comment je l'établis,
 - Le prévu réalisé, le prévu non-réalisé, le non prévu,
 - Les difficultés et leurs résolutions,
 - Mon ressenti,
 - Ce que je dois juridiquement faire avant de partir.
3. **Comment je communique, quelle que soit ma décision ?**
 - Comment je le communique ? A l'équipe ?
Aux habitants ?
 - La formalisation de la décision.

Objectifs

- Être capable de bien gérer sa fin de mandat,
- Être capable de préparer son bilan de mandat et savoir le présenter.
- Comment communiquer et à quel moment ?

Moyens pédagogiques

- Le module s'appuie sur un auto-diagnostic de chaque participant,
- Partages d'expériences,
- Photolangage,
- Jeux de rôle.

Public visé

Élus : maires, adjoints, conseillers municipaux.

Notre association est agréée par le ministère pour dispenser la formation des élus locaux.

Formation sur 1 journée

Date : 22 mai 2025

à Champneville (55100),
9 rue de l'église, salle
communale

Horaire : 9h00-16h30

Effectif : de 6 (minimum)
à 15 personnes (maximum)

Intervenant :

Dominique PERRIN,

Formatrice

**Coût : 400,00 € pouvant
être pris en charge par
votre DIF, cela ne vous
coûtera rien ni à votre col-
lectivité**

Pour en bénéficier,
nous renvoyer votre inscription
avant le 2 mai 2025